

MODRZEJEWSKI (Joseph Mélèze), *The Jews of Egypt. From Rameses II to Emperor Hadrian*

Princeton (N.J.), Princeton University Press. Edition Paperback, 1997, 279 p. (trad. Robert Cornman) (bibliogr., glossaire, index)

Christian Décobert



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/20441>

DOI : 10.4000/assr.20441

ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2000

Pagination : 160-161

ISBN : 2-222-96698-1

ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Christian Décobert, « MODRZEJEWSKI (Joseph Mélèze), *The Jews of Egypt. From Rameses II to Emperor Hadrian* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 112 | octobre-décembre 2000, document 112.89, mis en ligne le 19 août 2009, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/assr/20441> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.20441>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Archives de sciences sociales des religions

MODRZEJEWSKI (Joseph Méléze), *The Jews of Egypt. From Rameses II to Emperor Hadrian*

Princeton (N.J.), Princeton University Press. Edition Paperback, 1997,
279 p. (trad. Robert Cornman) (bibliogr., glossaire, index)

Christian Décobert

RÉFÉRENCE

MODRZEJEWSKI (Joseph Méléze), *The Jews of Egypt. From Rameses II to Emperor Hadrian*, Princeton (N.J.), Princeton University Press. Edition Paperback, 1997, 279 p. (trad. Robert Cornman) (bibliogr., glossaire, index)

- 1 Voici la traduction anglaise d'un ouvrage paru en français en 1991 (réédité en 1992, puis diffusé en collection de poche). Cet ouvrage a eu le franc succès qu'il méritait, tant il réussit, dans un style clair et non dénué d'humour, à présenter à un public plutôt large un sujet qui relève ordinairement de la papyrologie. En effet, la documentation sur laquelle l'auteur appuie ses propositions et argumentations est constituée très massivement de textes administratifs, de correspondances, bref d'archives archéologiques. Et pourtant, le monde des juifs d'Égypte semble avec cet ouvrage bien vivant, bien présent.
- 2 C'est surtout à l'histoire du judaïsme hellénisé d'Égypte que l'A. s'applique. L'essentiel est dit sur les périodes précédentes, mais l'intérêt commence avec l'installation d'Alexandrie et l'arrivée presque simultanée d'une diaspora juive, diaspora qui devient très considérable et qui s'intègre tout à fait dans la nouvelle capitale égyptienne en devenant hellénophone. Ainsi, les juifs, dans la division grecque des habitants de l'Égypte, font partie des Hellènes. L'intégration se fait par la participation à l'organisation militaire, les juifs soldats sont nombreux, mais aussi à l'organisation de la colonisation puisque des vétérans juifs, comme les vétérans grecs, se voient attribuer

des terres, dans le Fayyoun notamment, et prennent part à la mise en cultures nouvelles du pays.

- 3 Pour l'A., l'âge d'or (« le zénith ») de cette histoire est la période lagide (des rois grecs) avant que ne commence ce qu'il appelle « le crépuscule », avec l'arrivée des Romains. C'est l'événement bien connu du soulèvement de 115-117 et l'écrasement sous Trajan : l'écrasement des communautés juives d'Alexandrie, de Haute-Égypte, mais aussi d'ailleurs (Chypre, Cyrène...). Les émeutes inter-ethniques sont d'une extrême violence et la présence juive s'éteint durablement. L'A. propose, en conclusion, une explication – de grande justesse – à la chronologie du christianisme en Égypte. Si effectivement le christianisme n'a laissé aucune trace en Égypte avant le III^e siècle, c'est tout simplement parce qu'a été anéanti le milieu dans lequel le christianisme primitif évoluait : celui des juifs d'Alexandrie.
- 4 De fait, pour l'historien du religieux, ce bel ouvrage fourmille d'informations ou de révélations. En voici une, parmi tant d'autres : à propos de la Septante, de son existence même, on s'est longtemps demandé qui avait décidé de traduire la Bible en grec et pourquoi. L'A. nous éclaire : c'est bien Ptolémée II qui a pris cette décision, comme certains documents l'attestent d'ailleurs, mais il l'a prise en même temps qu'il faisait traduire en grec les textes sacerdotaux de l'Égypte ancienne. La décision concernait ainsi les écrits religieux des différentes populations d'Égypte et elle était d'ordre administratif et juridique – c'est bien Ptolémée II qui a mis en place une juridiction complexe où coexistaient des droits locaux communautaires et le droit des Grecs. Pour instruire ces droits communautaires, il fallait que leurs Textes fussent connus...
- 5 Ce classique de l'histoire des juifs en Méditerranée se donne une seconde vie avec cette traduction, tout à fait bienvenue, en anglais.